

DOCTEURE... ET BIENTÔT PARENT !



Nom : Émilie Lavoie
Âge : 31 ans

Nom : Mariève Lafrance
Âge : 29 ans



D^{re} Lafrance vient présenter son bébé à ses collègues de la clinique. Elle discute avec sa collègue qui elle aussi attend un enfant.

Je te présente enfin la petite Juliette, et tout se passe à merveille ! En plus, j'ai été agréablement surprise d'apprendre que la FMOQ avait négocié un programme d'allocation de congé de maternité ou d'adoption.

Félicitations, elle est vraiment mignonne ! Je ne savais pas que les médecins avaient aussi accès à un tel programme.



Oui ! J'ai droit à 12 semaines consécutives.

Génial ! Comment ça fonctionne ? Qui dois-je aviser ?



C'est assez simple. Tu dois remplir un formulaire pour la RAMQ et un autre pour le comité paritaire, auxquels tu joins un certificat médical attestant la date prévue d'accouchement. Tu recevras ensuite une réponse dans les 30 jours.

Merci pour ces infos. Moi qui croyais que j'avais droit uniquement au RQAP ! Je vais aller m'informer davantage sur le site de la FMOQ.



EXPLICATION

Le congé parental comprend un financement par le RQAP et un programme d'allocation négocié par la FMOQ. Le *Programme d'allocation de congé de maternité ou d'adoption* (Annexe XVI) offre aux médecins admissibles des allocations lors d'un congé de maternité ou d'adoption. Le médecin qui a cumulé au moins 10 semaines de rémunération dans le cadre du régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) peut présenter une demande. Pour commencer à recevoir les allocations au début de la période de congé, il est préférable de déposer sa demande 6 à 8 semaines avant la date prévue du congé. La demande doit être déposée au plus tard 20 semaines après l'accouchement ou la prise en charge de l'enfant adopté. Le médecin a droit à 12 semaines d'allocations pour la maternité ou à 6 semaines pour l'adoption. Les formulaires, conditions d'admissibilité et renseignements complémentaires sont accessibles sur le site de la FMOQ : <https://bit.ly/conge-de-maternite-ou-dadoption>. ■

M^{me} Marie-Pier Lefrançois-Tanguay et M^{me} Marianne Casavant travaillent à la Direction de la planification et du développement organisationnel de la FMOQ.